

Les industries extractives de la région  
de Conakry

par A. HAUSER

La Basse-Guinée recèle des gisements importants de fer et de bauxite connus depuis le début du siècle, mais c'est seulement récemment que leur exploitation a été décidée. Elle se fait à ciel ouvert. L'équipement actuel permettrait l'extraction annuelle et pratiquement indéfinie de 1.200.000 tonnes de minerai de fer à 50 %; cependant la production susceptible de s'écouler sur le marché mondial ne peut guère dépasser le tiers de cette possibilité en la conjoncture présente. La mine de bauxite fonctionne au maximum de ses moyens avec près de 500.000 tonnes par an; le minerai est concentré sur place et expédié au Canada. Le gisement sera épuisé dans une quinzaine d'années au plus, mais d'autres vont bientôt entrer en exploitation.

Les deux mines sont au bord de l'Océan: le fer latéritique recouvre la presqu'île du Kaloum, une partie des roches des Iles de Los s'est décomposée en bauxite. Les problèmes de transport sont donc facilement résolus: une voie ferrée de 10 km. (1) relie le lieu d'extraction du minerai de fer au port de Conakry, auquel fait face, à 4 km., le wharf de l'île de Kassa (2), construit à côté de l'usine de concentration de bauxite. Les industries extractives situées aux abords immédiats de la capitale de la Guinée, ne cherchent cependant guère à bénéficier de son infrastructure: l'autonomie est un phénomène général en Afrique; elle découle de considérations de prix de revient lorsque l'isolement n'entre pas en ligne de compte. Cependant la mine de fer utilise l'énergie hydroélectrique locale (3).

La mécanisation des opérations est très poussée: il n'y a pratiquement pas de simples manoeuvres n'effectuant que des manutentions, chacun est plus ou moins spécialisé dans le maniement d'un outil ou d'une machine. Sur les chantiers miniers le personnel est en surnombre par rapport aux engins pour permettre un repos par roulement au cours des quarts, qui sont au nombre de deux. Le maniement de tous les appareils est confié à des Africains, sauf celui des deux pelles électriques de 4 yards cubes de la mine de fer (4). L'acheminement des deux minerais de la carrière au concasseur se fait par camion (certains de 30 tonnes), sur une distance ne dépassant guère 1 km. Le minerai de fer est ensuite chargé directement dans des wagons qui l'évacuent au port; la bauxite passe par

(1) A écratement de 1,43 m.

(2) La seule île de Los où l'on exploite actuellement.

(3) Barrage de grandes chutes.

(4) Depuis le 1er Septembre 1956 ce sont des Africains qui manient ces pelles

une laverie qui fonctionne jour et nuit, avec trois quarts, et au four de séchage avant d'être stockée; toutes ces manipulations sont mécaniques. Le chargement des navires se fait par convoyeurs et goulotte télescopique.

+  
+ +

La main-d'oeuvre africaine des deux entreprises s'élève environ à 900 travailleurs (1); le personnel européen est de 140 agents (2); il représente donc un peu plus de 13 % de l'ensemble; il est en régression alors que l'effectif africain semble stabilisé pour la présente production. Cela tient à ce qu'on remplace peu à peu les spécialistes européens des services généraux par des Africains que l'on fait venir de Dakar sous contrat. Dans quelques années les Européens ne représenteront donc vraisemblablement plus que 10 % de l'ensemble pourcentage qui est celui des industries de transformation. Aucune des deux entreprises n'envisage d'autre " africanisation " de la main-d'oeuvre productive; quelques Africains peuvent être considérés comme agents de maîtrise mais tout le personnel d'encadrement est européen.

La qualification des Africains est assez faible : on peut considérer que les manoeuvres plus ou moins spécialisés ( catégorie I et 2 ) constituent un peu plus de 60 % de l'effectif total africain et que les ouvriers plus ou moins qualifiés , à partir d'aide-ouvriers ( catégorie 3 ) , n'en représentent pas tout à fait 30 % : le reste est composé d'employés et de gardiens. L'une des deux entreprises ( 3 ) cherche à fournir des ouvriers par le système du compagnonnage : en confiant de jeunes apprentis à des ouvriers qualifiés.

La répartition des âges indique une main-d'oeuvre africaine assez jeune :

|                 |       |       |       |       |       |            |
|-----------------|-------|-------|-------|-------|-------|------------|
| moins de 20 ans | 20-24 | 25-29 | 30-34 | 35-39 | 40-44 | 45 et plus |
| 6 %             | 25 %  | 33 %  | 20 %  | 9 %   | 4 %   | 3 %        |

Du point de vue ethnique, les Soussou, groupe local, et les Peuls du Fouta Djallon ( Foulah ) se partagent la majorité relative, représentant chacun le tiers de l'effectif total africain. Le dernier tiers se compose de groupes ethniques divers de la Guinée ( notamment Malinké, Baga, Kissi ), de la Sierra Leone ( surtout à la mine de bauxite ), du Sénégal ( ouvriers Wolof ) et en plus

---

(1) En février 1954 : fer 550 ; bauxite 350.  
(2) En Février 1954 ( non compris les agents en préavis de licenciement ) fer , 85 ; bauxite 55.  
(3) Bauxite.

petit nombre, le reste de l'A.O.F.

Du point de vue religieux les musulmans constituent un peu plus de 90 % du personnel africain, le reste étant formé de chrétiens ( catholiques et protestants ) : personne ne se déclare animiste lorsqu'il est travailleur salarié.

La situation de famille des travailleurs africains montre une forte proportion de célibataires : environ 50 % . C'est évidemment en relation avec la jeunesse de la main-d'oeuvre . Parmi les mariés 35% sont sans enfants, 35 % en ont un , 18 % deux, 8 % trois, 4 % quatre et plus. Cela représente donc près de 500 femmes et 1.500 enfants. En fait, les travailleurs ont à entretenir en plus les membres de la famille ( au sens large ) qui viennent quêter une hospitalité , d'assez longue durée parfois. Même à Kassa, dont l'accès est en partie contrôlé par l'entreprise , des parents de travailleurs arrivent à s'installer.

Le salaire minimum est aux environs de 5.000 francs par mois; la main-d'oeuvre manuelle recrutée localement la plus qualifiée ne gagne guère plus de 15.000 francs; les spécialistes , contractuels venus du Sénégal , ont un traitement mensuel de l'ordre de 20.000 francs. Il s'ajoute pour les journaliers diverses primes pour la bonne exécution du travail, de 300 à 1.000 francs par mois.

Les conditions de vie des travailleurs africains sont à considérer à part selon qu'il s'agit de la mine de fer, continentale, ou de la mine de bauxite, insulaire.

Dans le premier cas, la main-d'oeuvre provient surtout des faubourgs de Conakry, où elle vit comme dans tous les centres urbains analogues ; la politique sociale de l'entreprise a consisté à construire 120 logements d'Africains en dur ( loyer mensuel 200 fr.)(1) et un dispensaire. Une cantine gratuite est utilisée par les manoeuvres; le transport du personnel se fait par train et camions. L'effort scolaire , récréatif et de ravitaillement ( groupement d'achat ) n'a porté qu'en faveur des Européens. En dehors du travail, les relations entre Européens et Africains sont inexistantes.

Dans le deuxième cas, on a fait venir la main-d'oeuvre du continent, l'apport local étant insignifiant, et on a installé une partie d'entre elle dans une cité africaine dont une cinquantaine de logements sont de confortables chalets en bois recouverts de tôle d'aluminium (2); les autres laissent beaucoup à désirer; baraques en bois, logements collectifs en dur; les manoeuvres se logent eux-mêmes dans des cases en pisé qu'ils ont construites dans le village préexistant à l'exploitation . Il est perçu un loyer aux Africains sur la base de l'entretien, de 200 à 2.000 francs par mois

(1) Tous les Européens sont logés , à un loyer allant de 1.500 à 3.500 frs.

(2) Edifiés pour les Canadiens qui ont construit l'usine.

4

l'électricité et l'eau sont à forfait dans les chalets ( 125 fr. et 75 fr. respectivement). Les Européens qui sont évidemment tous logés, ne paient aucun loyer; le moins que l'on puisse dire de ce régime différent pour les uns et pour les autres est qu'il permet aux Africains de formuler un grief de plus (1). L'assistance sanitaire est particulièrement développée dans l'entreprise, qui n'est pourtant qu'à une demi-heure de bateau de Conakry : un médecin européen, assisté de deux infirmières européennes et quatre infirmiers africains, dirige un hôpital de brousse qui semble suréquipé. Le ravitaillement des Africains, assez irrégulier au début de 1954, s'est nettement amélioré grâce à la création d'un économat. Il en est de même des transports maritimes : les Africains des catégories supérieures ont maintenant les mêmes facilités que les Européens pour se rendre à Conakry; les autres peuvent y aller le dimanche. Les Européens disposent d'une école privée, les Africains d'une école publique. Il y a de même ségrégation dans la vie culturelle et sportive : club, cinéma et tennis pour les Européens, et depuis peu, salle de réunion, cinéma et terrain de basket-ball pour les Africains. Il en serait difficilement autrement : la grande majorité des Européens et des Africains ne sauraient avoir de relations en dehors du travail : ils n'ont pas les mêmes intérêts dans les loisirs et les distractions; leur vie familiale est différente. Beaucoup d'Européens seraient incapables de se " dépayser " assez pour converser sur un pied d'égalité avec quelque Africain que ce soit. Cependant la Direction fait un effort pour assouplir ces barrières et essaie de créer des contacts interraciaux. Mais l'ambiance se ressent de l'insularité. C'est aussi vrai des deux sociétés, l'euro-péenne et l'africaine, prises séparément, où les relations sont difficiles entre personnes qui ne sont pas du même milieu ou inégalement évoluées (2)

Extrait de Etudes Guinéennes n° 13 1955

---

(1) L'article de M. HAUSER a été écrit après une tournée effectuée en février 1954. Depuis cette date, la Direction des Bauxites du Midi s'est efforcée de faire disparaître ces disparités de traitement en ce qui concerne les avantages en nature (2) Quelques compléments sont apportés par notre étude : " Quelques relations des travailleurs de l'industrie à leur travail en AOF. " Bulletin de l'I.F.A.N. janvier 1955.